

Travailler le bois ensemble

L'élan des tiers-lieux collaboratifs

Par Nathalie Vogtmann

Dans un monde où l'individualisme et la consommation dominant, une tendance émerge depuis une dizaine d'années : celle des tiers-lieux. Des espaces hybrides, à la croisée des chemins entre ateliers, espaces de coworking et lieux de vie communautaire, qui incarnent une volonté de réinventer notre manière de travailler, de créer et de vivre ensemble. Ayant la chance d'avoir un lieu de ce type non loin de chez moi, je m'y suis rendue, et je me propose de vous partager mon expérience pour qu'à votre tour vous puissiez développer votre passion dans un de ces endroits motivants.



LES TIERS-LIEUX DÉDIÉS AU BOIS

Le travail du bois, qu'il s'agisse de menuiserie, d'ébénisterie ou de simple bricolage, attire de plus en plus de pratiquants. Cependant, en se lançant dans cette activité tout seul chez-soi, on peut assez rapidement se heurter à certains obstacles : manque d'espace, absence de machines efficaces (notamment pour le corroyage du bois massif), coûts élevés des outils, sentiment de solitude face aux défis techniques... Autant d'obstacles qui peuvent être levés par les solutions proposées dans les tiers-lieux.

Définition et spécificités

Un tiers-lieu dédié au bois est un espace collaboratif où les passionnés, amateurs ou professionnels, peuvent accéder à des équipements spécialisés, partager leurs compétences et travailler ensemble ou en totale autonomie sur des projets liés au bois. Ces lieux offrent une alternative vraie aux ateliers personnels en proposant un environnement performant, sécurisé et propice aux échanges. Tous les tiers-lieux ne sont bien sûr pas dédiés au travail du bois, on peut trouver diverses thématiques allant du travail du métal à la poterie, en passant par l'impression 3D ou l'électronique.

Équipements et ressources mutualisées

Une dégauchisseuse-raboteuse, une toupie, une CNC... autant de machines difficilement accessibles aux particuliers en raison de leur coût et de leur encombrement, qui deviennent accessibles grâce à la mutualisation. En plus des machines, ces lieux offrent la possibilité de tester et découvrir des matériaux, des outils manuels, proposent des établis et, surtout, un réseau de personnes prêtes à partager leurs compétences et à collaborer sur des projets communs.

UN EXEMPLE CONCRET : LA CABANE



Située sur le bassin d'Arcachon, à Gujan-Mestras, La Cabane est un bon exemple de tiers-lieu dédié au bois. J'ai déjà parlé de cet espace au moment de son ouverture dans le n° 54 de *BOIS+*. Créée en 2019 par deux frères charpentiers, Jonathan et Valentin Gandubert, La Cabane s'étend sur 400 m² comprenant un atelier bois équipé de machines de dernière génération (machines stationnaires, centres d'usinage numériques...), au rez-de-chaussée, et un espace de coworking à l'étage (bureaux, une salle de réunion, une cuisine...) favorisant la collaboration entre les membres. ■



Toupie avec entraîneur : la sécurité avant tout.

La dégau-rabo, la chouchou des utilisateurs des tiers-lieux bois.



L'émergence des tiers-lieux bois en France : un mouvement en trois temps

Les ateliers de menuiserie partagés existent depuis fort longtemps en France. Certaines régions ont même une forte tradition de ce genre d'endroits. La ville de Grenoble, par exemple, en compte pas loin d'une dizaine. Ils ont permis à de très nombreux particuliers de travailler le bois sans atelier ni machines chez eux. Les tiers-lieux dont on parle ici s'inscrivent bien sûr dans cette lignée, mais ils s'en distinguent aussi par certains aspects et ont une évolution récente que l'on pourrait résumer en trois points.

■ Des FabLabs numériques aux Fabriques locales (2009–2014)

La notion de **tiers-lieux** est inspirée du « Third Place » (troisième lieu) du sociologue Ray Oldenburg, le premier lieu étant la maison, le second lieu le travail. Elle apparaît en France dans les années 2000, mais prend véritablement forme avec l'arrivée des **fablabs** autour de **2009–2012**, comme :

RENCONTRE AVEC UN UTILISATEUR DE TIERS-LIEUX

Pour mieux comprendre l'impact des tiers-lieux sur les passionnés du bois, j'ai rencontré un utilisateur qui a franchi le pas il y a 3 ans.

Jean-Michel, 74 ans, à la retraite :

À 74 ans, Jean-Michel goûte à une retraite active. Ancien enseignant en économie-gestion, il n'a pourtant jamais tourné le dos à ses racines familiales : il est né dans une lignée de boiseux. Son père, son grand-père, et deux de ses frères ont tous exercé le métier d'ébéniste. « *Le bois a toujours été là* », confie-t-il. Mais pendant longtemps, la vie en appartement l'a privé d'un véritable atelier. Ce n'est qu'il y a huit ans, après avoir déménagé à Arcachon, qu'il concrétise enfin ce rêve : il construit sa maison, et surtout, il y aménage un atelier digne de ce nom qu'il équipe de différentes machines. Il récupère certains outils de son père, une Lurem « C260 » d'occasion, une scie à ruban elle aussi d'occasion, et un tour à bois.

Mais les débuts ne sont pas sans frustrations :
« *Ces machines-là, surtout quand elles sont anciennes, sont difficiles à régler. J'avais du mal à obtenir des résultats propres et précis* ». C'est alors qu'il entend parler de La Cabane, un atelier partagé de la région. « *J'ai voulu très vite être formé sur la dégauch-rabo et la scie à format. Depuis, tous mes corroyages sont effectués là-bas. La machine est parfaitement réglée et entretenue, le résultat en sortie est impeccable.* »

J'ai réalisé un grand nombre de projets en partant quasiment à chaque fois de bois que j'ai préparé à La Cabane. Je dégauchis, rabote à La Cabane, le reste du projet est réalisé dans mon atelier. J'ai fabriqué des bibliothèques, des animaux à bascule, des jeux, des boîtes et des objets tournés. Je travaille le pin, le châtaignier, l'orme, le buis, le hêtre...

Mon dernier projet effectué n'est pas vraiment représentatif de ce que je fais d'habitude, mais il était nécessaire. En effet, j'ai démonté une lame de ma terrasse que je n'arrivais pas à raviver et dont le rainurage ne me convenait plus. Je suis passé rapidement à La Cabane pour tester le rabotage. Quelques minutes ont suffi pour savoir que ce serait la meilleure solution pour moi. Une semaine après, j'avais démonté toutes les lames et, avec mon petit-fils Sacha de 16 ans, nous sommes allés raboter le tout. 45 minutes plus tard, toutes les lames étaient comme neuves.

Le système d'aspiration à l'atelier partagé rend le travail agréable, l'ambiance est chaleureuse. On y fait des rencontres passionnantes, notamment des personnes qui ont des connaissances que je n'ai pas et qui les partagent avec beaucoup de pédagogie et d'enthousiasme. Et puis je côtoie des gens qui, comme moi, pensent qu'une journée n'est pleinement réussie que si l'on a fabriqué quelque chose de ses mains. »



L'ancienne Lurem C260 qui peine à être précise mais qui rend bien des services encore.



Pour le tournage, Jean-Michel fait corroyer ses pièces à La Cabane.

Bibliothèque en massif réalisée par Jean-Michel.



Une fourmi à bascule.

- **Artilect** à Toulouse (2009), le plus ancien espace de France dédié aux « makers », la version contemporaine des bricoleurs touche-à-tout de jadis ;
- Le **FacLab** à Gennevilliers (2012), premier fablab universitaire français.

Au départ, ces lieux sont fortement orientés **vers le numérique** (imprimantes 3D, électronique, CNC), mais de nombreux usagers détournent rapidement les outils pour fabriquer des **objets en bois**. La matière bois devient un terrain de création privilégié.

■ Les premiers ateliers bois partagés (2014-2017)

Devant l'intérêt croissant pour le **bricolage collaboratif**, des espaces commencent à se structurer spécifiquement autour du travail du bois. Ils gardent l'ADN des fablabs (partage, accès

libre, autonomie), mais se recentrent sur les outils traditionnels et les matériaux naturels. C'est aussi à cette période que les collectivités commencent à soutenir ces lieux, notamment dans des démarches d'insertion, de transition écologique ou d'innovation sociale.

■ Faire ensemble avec le bois : de la tiny house au mobilier public (2018 - aujourd'hui)

Avec la montée des préoccupations écologiques, le besoin de ressourceries, d'autoconstruction, d'habitat alternatif, la **réappropriation des gestes manuels** grandit, le bois redevient central, notamment dans :

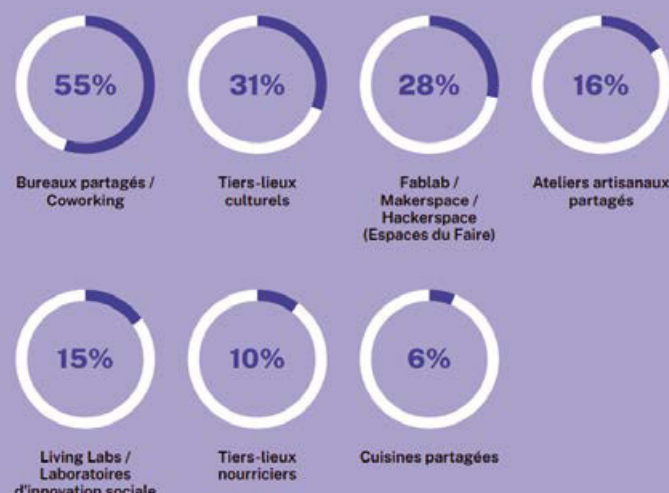
- Les tiny houses, les écoconstructions, les mobiliers de jardins partagés.
- Les chantiers participatifs.
- La création de mobilier urbain citoyen.

CHIFFRES CLÉS 2023

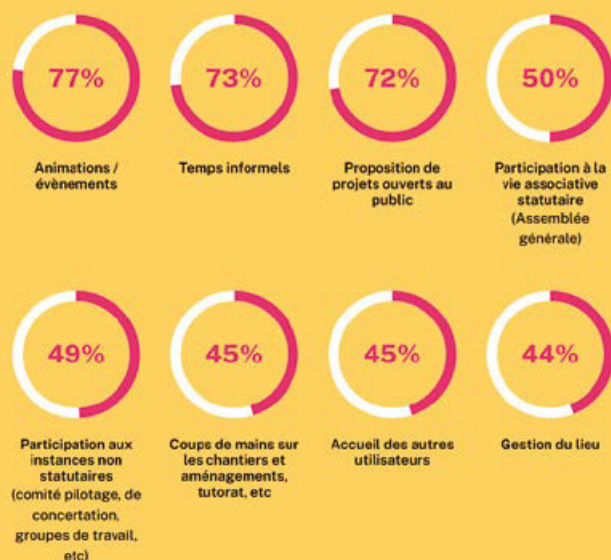
3500 tiers-lieux en France

En 2018, on recensait 1 800 tiers-lieux en France. Ils sont 3 500 en 2023. 16 % d'entre eux sont des ateliers artisanaux partagés. 100 ont été élus « manufacture de proximité » c'est-à-dire espace de production partagée et locale. Pensée comme une alternative aux circuits industriels classiques, ce concept permet de **mutualiser des machines, des outils et des savoir-faire** dans des ateliers accessibles à tous.

Les typologies de tiers-lieux



Les modes de participation des usagers



Ces lieux favorisent la **transmission des savoir-faire artisanaux**, soutiennent les artisans locaux, et encouragent la fabrication durable, en valorisant les matériaux de réemploi et la production en circuits courts. La manufacture de proximité devient ainsi un levier de revitalisation des territoires et un point d'ancrage pour une **économie du faire**, plus résiliente et plus humaine.

Les tiers-lieux se distinguent par la diversité des modes de participation proposés aux usagers, révélant leur caractère profondément collaboratif. Selon les données disponibles, la majorité des usagers s'impliquent à travers des **animations** ou des **événements** (77 %), des **temps informels** (73 %) ou encore par la **proposition de projets ouverts au public** (72 %). La participation à la gouvernance statutaire, comme les assemblées générales, concerne 50 % des participants, tandis que les formes d'implication plus structurelles ou techniques (comités, chantiers, gestion du lieu) mobilisent entre 44 % et 49 % des usagers. Ces chiffres illustrent que l'engagement dans les tiers-lieux va bien au-delà d'une simple fréquentation : il s'agit de lieux vivants et évolutifs, où chacun peut contribuer selon ses envies, ses compétences et son temps. ■

Source : observatoire des tiers-lieux, enquête du Recensement des tiers-lieux de 2023.

Projet collaboratif
du « Faire-festival »
de Toulouse 2025 :
une tiny-house.



Durant cette période, la création du « **Faire Festival** » a marqué une étape importante : c'est une des premières fois que de nombreux projets collaboratifs autour du bois sont mis à l'honneur en un même lieu. La troisième édition s'est tenue en mai dernier à Toulouse (trois jours). Les deux premières journées étaient

réservées aux membres de

tiers-lieux du faire-ensemble (étudiants, personnes à la recherche d'un emploi, artisans, salariés de la filière bois), le troisième jour était ouvert au grand public qui voulait partager ou approfondir ses connaissances dans les 19 thématiques proposées dont le bois. Durant cette journée, les visiteurs ont pu suivre des animations autour de logiciels libres pour le travail du bois (Inkscape, Freecad), s'initier à la découpe laser ou au travail sur une CNC (notamment avec Mekanika dont nous vous avons parlé dans le numéro 64*), sur une défonceuse numérique Shaper. Il était également possible de s'essayer au tournage et à la réalisation d'assemblages en bois.

LE FONCTIONNEMENT COLLABORATIF : UNE FORCE POUR LES PROJETS BOIS

Le fonctionnement d'un tiers-lieu repose sur plusieurs acteurs clés :

- **Les résidents** : utilisateurs réguliers du lieu, ils peuvent être des artisans, des entrepreneurs ou des passionnés.
- **Les animateurs** : souvent professionnels expérimentés, ils encadrent les ateliers, forment les nouveaux membres et veillent à la bonne utilisation des équipements.

- **Les coordinateurs** : ils assurent la gestion du lieu, la planification des activités et la mise en relation des membres.

Cette organisation favorise un environnement dynamique où chacun peut apprendre, enseigner et collaborer.

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLECTIFS

Les projets au sein des tiers-lieux naissent souvent d'une idée partagée lors d'une discussion informelle, d'un besoin ou d'une envie commune. Grâce à la diversité des compétences présentes, ces idées peuvent rapidement se concrétiser en projets collaboratifs.

LE PROJET BOIS DU « FAIRE FESTIVAL » DE TOULOUSE

Au « Faire Festival » de Toulouse les 22, 23 et 24 mai derniers, plusieurs chantiers participatifs ont été organisés autour d'un objectif central : la construction d'une tiny house. Parmi les initiateurs, Tiny&Co, un collectif toulousain engagé dans la construction de tiny houses écologiques, sobres et accessibles, a animé un chantier ouvert à tous. Bénévoles et curieux ont ainsi pu apprendre à construire une tiny house, encadrés par des professionnels du bois. Fidèle à leur philosophie du partage et du faire ensemble, le collectif met à disposition les plans de la tiny house en *open source*, permettant à chacun de reproduire ou adapter le modèle librement. Une initiative emblématique de l'esprit des tiers-lieux : transmettre, collaborer et fabriquer autrement.

En amont du festival, La Cabane a proposé dans ses locaux, un atelier collaboratif visant à concevoir et fabriquer un bureau escamotable de type « Murphy » pour équiper la tiny house. Ce projet a réuni architectes, passionnés et la société Ikiwood, fournisseurs du bois, autour d'un objectif commun : fabriquer ensemble en utilisant un matériau adapté à la démarche – en l'occurrence du paulownia (essence « émergente » que je vous ai présentée dans notre numéro 74*).

Un autre projet partagé du « Faire Festival » de Toulouse : le bureau murphy, préparé à La Cabane.



Le bureau a été monté sur place avec la participation de festivaliers volontaires, illustrant parfaitement la force du collectif et le potentiel créatif de ces lieux hybrides.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE COOPÉRATION

- Co-design : conception collaborative d'objets ou de projets, où chaque participant apporte ses idées et compétences.
- Chantiers participatifs : réalisation collective d'un projet, souvent encadrée par un professionnel, permettant aux participants d'apprendre en faisant.
- Ateliers d'échange de pratiques : sessions où les membres partagent leurs techniques, astuces et savoir-faire.

Les bénéfices de la collaboration dans les tiers-lieux sont multiples

- Apprentissage mutuel : les membres apprennent les uns des autres, découvrent de nouvelles techniques et élargissent leurs compétences.
- Réduction des coûts : en mutualisant les équipements et les matériaux, les membres réduisent les dépenses liées à leurs projets.
- Créativité démultipliée : la diversité des profils et des idées favorise l'innovation et la réalisation de projets originaux.

COMMENT SE LANCER ?

Conseils pratiques pour intégrer un tiers-lieu bois

Comme vous l'aurez compris, rejoindre un tiers-lieu dédié au bois ne nécessite pas d'être un expert ni même de posséder tout un attirail d'outils, bien au contraire. L'objectif est précisément comme nous l'avons dit de permettre l'accès à des équipements, des savoirs et des dynamiques de groupe. Voici quelques étapes clés pour bien démarrer.

Repérer les tiers-lieux proches

Commencez par identifier les espaces collaboratifs autour de vous. Des plateformes comme France Tiers-Lieux ou Movilab recensent des lieux par région. Certaines régions recensent les lieux collaboratifs sur leur site. Enfin nous avons, sur notre site BLB-bois.com, un annuaire des associations où vous pouvez également trouver les adresses de tiers-lieux.

Un bon réflexe consiste ensuite à consulter les pages Facebook ou Instagram des lieux identifiés. On y trouve souvent des témoignages, des événements publics, ou des projets en cours.

Prendre contact, participer à un événement

Beaucoup de tiers-lieux organisent régulièrement des portes ouvertes, des apéros makers, des cafés réparation, ou des ateliers d'initiation (pour les adultes, mais également les enfants).

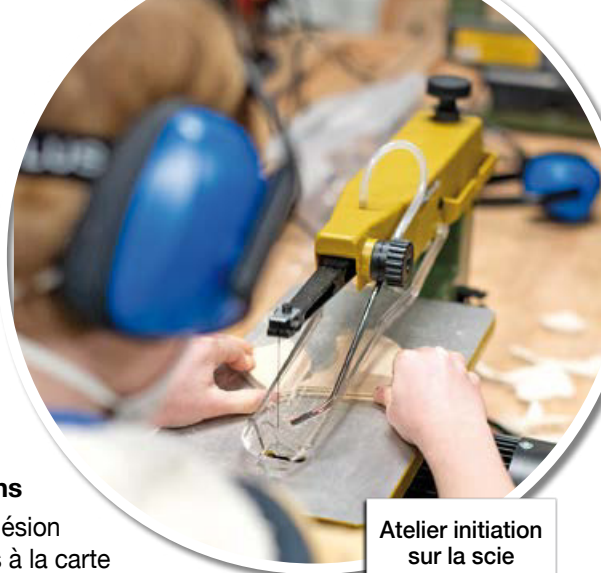
Ces événements sont parfaits pour faire connaissance, observer l'ambiance, poser des questions et discuter avec les usagers.

Lors de votre visite, posez des questions

- Les modalités d'adhésion (abonnement, accès à la carte horaires d'ouverture...) ;
- L'accompagnement proposé (formations, encadrement...) ;
- Les niveaux de compétence attendus ;
- Le règlement de sécurité pour l'usage des machines ;
- ...

Commencer par un projet simple

Si vous débutez, ne vous mettez pas trop de pression. Commencez par un projet modeste : une étagère, un tabouret, un objet déco... ou tout simplement apprendre le corroyage de bois brut qui est sauf exception la première opération de tout projet bois. Cela vous permettra de vous familiariser avec les outils, de tester les méthodes de travail du lieu et d'entrer naturellement en relation avec les autres membres.



Atelier initiation sur la scie à chantourner, à destination des enfants.



Formation d'un nouvel adhérent sur la dégauchisseuse.

Même un projet tout simple peut déboucher sur des interactions enrichissantes : on vous proposera d'améliorer un plan, de tester une autre essence de bois, ou pourquoi pas de collaborer sur un projet commun.

Respecter les règles du collectif

Chaque tiers-lieu a sa charte, ses règles d'usage, mais toujours autour des mêmes valeurs : respect, autonomie, entraide. Savoir écouter, prendre soin du matériel, aider quand on le peut : voilà les piliers d'une pratique durable.

Formations, événements et appels à projets

Les tiers-lieux ne sont pas de simples ateliers de fabrication : ce sont aussi des espaces pédagogiques. On y propose régulièrement

des formations, des résidences artistiques, des événements participatifs et des appels à projets ouverts à tous selon les endroits.

■ Exemple de formations

- initiation à la menuiserie (utilisation des machines, assemblages...);
- techniques traditionnelles (tenon-mortaise, chevillage, finitions...);
- modélisation et fabrication numériques (CNC, découpe laser);
- Écoconstruction et réemploi des matériaux;
- ...

Ces formations permettent de monter rapidement en compétence, avec un encadrement bienveillant.

■ Appels à projets

Beaucoup de lieux lancent des appels à contribution sur des projets collectifs : construction de mobilier urbain, rénovation d'un espace, création d'une scénographie...

Ces initiatives sont une excellente manière de :

- travailler en équipe;
- expérimenter de nouvelles idées;
- se faire connaître dans le réseau local.

■ Événements

- les « Maker Faire » (Toulouse, Lille, Paris) : festivals dédiés à la fabrication et à la création collaborative;
- le « Faire Festival » à Toulouse : une vitrine nationale des tiers-lieux, centrée sur le « faire ensemble »;
- le festival « Chantiers Communs », en Normandie : événements pluridisciplinaires autour de l'habitat participatif et de l'autoconstruction. En mars dernier, une rencontre y a notamment mis en lumière le travail de l'association Charpentiers sans frontières, ainsi que les enjeux de la construction en bois vert dans le contexte contemporain.

LE BOIS : UNE MATIÈRE FÉDÉRATRICE

Il y a quelque chose de profondément humain dans le fait de travailler le bois. Cette matière noble, vivante, imparfaite, exige patience, précision et humilité. Elle nous relie à une mémoire ancienne, à une culture du geste, à une envie de faire de nos mains. Le bois fédère, réunit, rassemble. Dans les tiers-lieux, il devient le prétexte à la rencontre, le moteur de projets collectifs, le support d'apprentissages mutuels.

Ce n'est pas un hasard si des tiers-lieux ont choisi le bois comme leur première matière d'exploration. Il est à la fois accessible et complexe, technique et poétique, universel et local.

De nombreux beaux projets naissent dans les tiers-lieux mais l'équilibre de ces structures reste fragile.

DES LABORATOIRES DU FAIRE ENSEMBLE

Au-delà du simple accès aux machines, les tiers-lieux incarnent une nouvelle façon de vivre le collectif. On y apprend autant sur les matériaux que sur soi-même, sur les outils que sur la coopération. On y côtoie des retraités, de jeunes designers, des chômeurs en reconversion, des passionnés du week-end. On y découvre la richesse de la transmission, la force du faire ensemble. Ils sont aussi des lieux de résilience locale, capables de répondre à des enjeux sociaux, écologiques, économiques :

- en favorisant l'usage du bois local et de récupération;
- en revalorisant les métiers manuels;
- en créant des circuits courts d'échange et de savoir;
- en recréant du lien là où il avait disparu.

UN MODÈLE FRAGILE, MAIS PORTEUR D'AVENIR

Bien qu'ils apportent, comme on vient de le voir, de vraies réponses aux problèmes actuels, en termes de lien social, de préoccupations écologiques... les tiers-lieux sont encore relativement méconnus du grand public. Leur modèle économique est souvent fragile. Beaucoup peinent à couvrir leurs frais de fonctionnement et à convaincre les collectivités de leur utilité sociale. Certains se sont retrouvés contraints de fermer, faute de fréquentation suffisante.

Il est donc urgent de les faire vivre :

en les fréquentant, en en parlant, en y proposant ses idées, en y consacrant un peu de temps. En effet, ces lieux ne fonctionnent pas par miracle. Ils tiennent parce que des gens s'y engagent, chaque jour, avec passion.

N'hésitez plus et poussez la porte d'un tel atelier !

Si vous lisez *BOIS+*, c'est que le travail du bois vous intéresse, alors, si un jour vous avez manqué de place, ou s'il vous manquait une machine, ou encore si vous avez manqué de maîtrise technique pour mener un projet à bien, il est temps de chercher un tiers-lieu près de chez vous ! Nul besoin d'être un pro du bois pour y trouver sa place. Il suffit d'avoir l'envie. Et l'envie, ça se partage ! ■

